



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 119712

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur une récente enquête réalisée par l'agence de la biomédecine et le service d'épidémiologie et d'évaluation cliniques du CHU de Nancy sur la qualité de vie des personnes ayant donné de leur vivant un rein à leur proche. Cette enquête révèle qu'un certain nombre de donneurs connaissent des complications pendant les trois mois suivant le don mais conseillent le don dans 94,5 % des cas. Cependant un donneur vivant sur deux souhaiterait, à juste titre, la mise en place d'une mesure d'inscription prioritaire sur la liste d'attente de transplantation dans l'hypothèse où ils auraient eux-mêmes besoin d'avoir recours à une transplantation. Il lui demande de bien vouloir prendre en compte cette demande légitime.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119712

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10742

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)